



APPEL À PROJETS

Date limite : 30 mai 2021

Le Festival international du film d'Amazonie-Caraïbe (FIFAC) de Saint-Laurent du Maroni (Guyane) lance, pour sa 3^{ème} édition du 12 au 16 octobre 2020, un **appel à projets de films documentaires** en partenariat avec Doc Amazonie Caraïbe.

Il s'adresse aux **auteurs/réalisateurs/producteurs** développant des projets de films documentaires et de contenus digitaux relatifs à la zone Amazonie-Caraïbe avec des intentions de réalisation marquées et assumées, une écriture à la fois innovante et exigeante, pouvant correspondre aux lignes éditoriales des diffuseurs présents au FIFAC.

Les langues de travail sont le français et l'anglais.

Déroulé

Les projets sélectionnés participent aux sessions de pitches devant un panel de professionnels invités et bénéficient de rendez-vous individuels avec les professionnels intéressés.

L'ambition du FIFAC est d'accueillir une dizaine de diffuseurs (sous réserve : le réseau des antennes 1ères (Guyane, Guadeloupe, Martinique), France 5, France.tv Slash, Canal+ Caraïbes, Planète+, RMC Découverte, Ushuaïa TV et les télévisions de coopération internationale et interrégionale – Brésil, Haïti, Trinidad & Tobago, etc), d'inviter une quinzaine de producteurs issus de nombreux territoires et des institutionnels gérant des fonds d'aide à l'audiovisuel.

Deux possibilités de participation sont proposées cette année : (cf. Modalités)

1. L'auteur souhaite participer à l'une des **résidences d'écriture** Doc Amazonie Caraïbe et profiter d'un accompagnement au développement de son projet jusqu'à sa présentation au FIFAC,
2. L'auteur ou le producteur souhaite pouvoir présenter son projet de film au FIFAC.

Modalités

1. Si vous souhaitez participer à l'une des résidences d'écriture :

Tout le processus est encadré par des professionnels expérimentés du documentaire, présents pour conseiller, aiguiller et renforcer la démarche des auteurs jusqu'à leur grand oral devant de potentiels partenaires.

3 résidences sont prévues : l'une en **Guyane** pour les auteurs guyanais ; l'une en **Guadeloupe** en partenariat avec Varan Caraïbe pour les auteurs de Guadeloupe et de Martinique ; ces deux résidences se déroulent

d'abord in situ et se poursuivent à distance ;
enfin une résidence, **uniquement à distance**, est offerte aux auteurs d'autres territoires de la grande région Amazonie Caraïbe.

Ces résidences permettent aux auteurs de questionner leurs projets pour poser les bases d'un récit structuré. Le travail s'organise autour de séances collectives et individuelles avec les intervenants, de visionnages de films de référence, d'exercices d'écriture. A la fin de la résidence in situ, un plan de développement est élaboré pour chaque projet.

L'enjeu du travail à distance est alors de nourrir le projet de nouveaux repérages et recherches en relation régulière avec les intervenants pour **aboutir à des éléments consolidés** (note d'intention, synopsis et traitement, teaser...)

Sur la base de ces éléments, **une sélection est effectuée** pour inviter les projets les plus aboutis à participer aux Rencontres internationales de coproduction à Saint-Laurent du Maroni dans le cadre du FIFAC.

Ces rencontres débutent par un **atelier de préparation à la présentation orale** du projet. Ensuite, le « pitch » permet aux auteurs/réalisateurs de s'exprimer pendant une dizaine de minutes avant de répondre aux questions des producteurs et diffuseurs sur leur projet et leur démarche (10 mn). Des rendez-vous individuels sont enfin organisés pour que les auteurs/réalisateurs poursuivent leurs échanges avec des producteurs et diffuseurs intéressés.

Ainsi, les auteurs/réalisateurs candidats doivent être disponibles sur une période allant de juin à mi-octobre, et doivent notamment pouvoir se déplacer à **Saint-Laurent du Maroni en Guyane du 9 au 15 octobre** (dates à confirmer).

Une **participation financière de 200€ (Guyanais) à 400€ (non Guyanais)** est demandée à chaque auteur sélectionné aux Rencontres afin de contribuer aux frais pédagogiques. L'auteur/réalisateur bénéficie d'un badge « tout accès » au FIFAC. Les frais de séjour (transport, hébergement, nourriture) sont pris en charge par l'organisateur. Sous certaines conditions, les frais pédagogiques pourront être offerts.

2. Si vous souhaitez uniquement participer au pitch du FIFAC :

La session de pitches permet aux auteurs ou producteurs sélectionnés de s'exprimer pendant une dizaine de minutes avant de répondre aux questions des producteurs et diffuseurs sur leur projet (de film documentaire ou de contenu digital) et leur démarche (10 mn). Des rendez-vous individuels sont enfin organisés afin de poursuivre les échanges avec des producteurs et diffuseurs intéressés.

L'auteur et/ou le producteur, en candidat libre, doit être disponible le **mercredi 13.10 et jeudi 14.10, de 9 à 18 heures** à Saint-Laurent du Maroni en Guyane.

Inscription gratuite mais obligatoire. Une sélection est effectuée par les organisateurs, seuls les dossiers retenus participent aux pitches. Les frais de transport, hébergement, nourriture sont à la charge du candidat qui bénéficie d'un badge « tout accès » au FIFAC.

Modalités de sélection

Après avoir complété le Formulaire d'Inscription (Format Word), merci de l'adresser par mail à **docamazoniecaraibe@gmail.com**, en indiquant le nom du projet dans l'objet du mail.

Les dossiers sont examinés par des professionnels et des membres de l'organisation des rencontres professionnelles du FIFAC et de Doc Amazonie Caraïbe.

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au **30 mai 2021**. L'annonce de la sélection est prévue mi-juin.

Les résultats de cette présélection seront communiqués par mail au plus tard le **13 juillet 2020**.